Paris, le 2 3 AVR. 2019

Madame l'Ambassadrice, Cha Barbare

J'ai bien reçu l'aimable invitation que vous m'avez fait parvenir, ainsi qu'à mon épouse, à l'occasion de la 25^{ème} commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda qui s'est tenue à Paris, le 7 avril dernier.

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement de votre démarche. Si nos fortes contraintes d'agenda ne nous ont malheureusement pas permis d'être présents à cette cérémonie, j'ai demandé à Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie et des finances, de me représenter à cette occasion. J'ai également voulu que Monsieur Hervé BERVILLE, député des Côtes d'Armor, me représente à Kigali et ai reçu, en amont de cette journée, des rescapés du génocide et des membres de l'association *Ibuka* (« Souvienstoi »).

Croyez bien que je partage votre émotion face à cette tragédie, qui fut l'une des pires atrocités du siècle dernier. En ce jour de recueillement, j'ai tenu à exprimer ma solidarité au peuple rwandais et ma compassion à l'égard des victimes et de leurs familles.

J'ai indiqué à cette occasion mon souhait que le 7 avril soit désormais une journée de commémoration du génocide des Tutsi, pour que le souvenir d'un tel massacre demeure et soit transmis aux générations futures.

Parce qu'il est primordial pour la France d'œuvrer à la recherche de la vérité historique et de faire toute la lumière sur son rôle comme sur son engagement au cours cette période, j'ai annoncé, conformément à l'engagement que j'ai pris le 24 mai 2018, la création d'une commission de huit chercheurs et historiens, sous l'égide du professeur Vincent DUCLERT.

Ce groupe composé de personnalités reconnues pourra travailler librement sur les fonds d'archives français relatifs au génocide, sur la période 1990-1994, et devra remettre dans un délai de deux ans un rapport complet de leurs recherches, qui sera rendu public.

•••/...



La création d'une chaire d'excellence dédiée à l'histoire du génocide des Tutsi comme le lancement d'un appel à projets de l'agence nationale de la recherche sur les génocides permettront par ailleurs d'approfondir la connaissance scientifique et de consolider la recherche existante en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de spécialistes autour de cette question.

Enfin, pour lutter contre l'impunité, j'ai souhaité renforcer les moyens du pôle du Tribunal de Grande Instance de Paris chargé des procédures relatives aux présumés génocidaires.

Soyez donc assurée de mon engagement et je salue à cet égard le geste exceptionnel que vous avez accompli en étant présente le 7 avril à Paris.

Je vous prie de croire, Madame l'Ambassadrice, à l'assurance de mes hommages.

Emmanuel MACRON